

Consultant – Gestionnaire du fonds de facilité LEAP

Termes de référence, Décembre 2023.

Programme d'avancement des moyens de subsistance et des écosystèmes (LEAP), Côte d'Ivoire.

Introduction

La Fairtrade Foundation recherche un gestionnaire de fonds pour gérer un fonds de facilité de 2 millions de dollars visant à soutenir l'accès au financement des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire. Ce fond de facilité est un élément essentiel d'un large programme aidant 5 200 producteurs de cacao ivoiriens à atteindre un revenu décent.

Aperçu du programme

Malgré les efforts passés de l'industrie pour améliorer les moyens de subsistance des producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest, la triste réalité est que la pauvreté des petits exploitants n'a pas été éradiquée. Le cacao de la région est cultivé dans de petites exploitations familiales ayant peu d'accès à l'électricité, à l'eau potable, à des routes fiables ou à des écoles de qualité. Ces défis sont aggravés par les effets négatifs du changement climatique et les défaillances persistantes du marché. Le manque de connexion avec les systèmes financiers formels, le sous-investissement chronique dans les exploitations agricoles et les arbres productifs, les pratiques de gestion coopérative sous-développées, les prix non durables et le manque de sources de revenus alternatives pour compenser la volatilité des marchés ont également entravé les progrès. Fairtrade tente de résoudre ces problèmes, d'améliorer les revenus des agriculteurs et de les aider à investir et à développer leurs entreprises.

Fairtrade, ECOOKIM (une Union de Coopératives de cacao, de café et de noix de cajou de Côte d'Ivoire) et Mars ont co-créé le programme LEAP, une initiative quinquennale lancée en septembre 2022. Notre ambition est de soutenir plus de 70 pour cent des 5 200 producteurs participants à atteindre un revenu vital d'ici 2030. Nous avons l'intention d'utiliser les résultats du programme pour développer un plan pour étendre les innovations à travers la chaîne d'approvisionnement de Mars et dans le secteur plus large du cacao.

Ensemble, nous travaillons sur trois domaines prioritaires :

1. Renforcer les coopératives pour qu'elles soient plus efficaces et stratégiques avec leurs ressources, et soutenir leurs membres avec une gamme de services sur mesure pour les aider à cultiver plus de cacao et à gagner des revenus plus élevés.
2. Diversifier les revenus des agriculteurs en testant de nouveaux produits et services viables avec les producteurs et les coopératives. Cela implique de développer à la fois des projets liés au cacao et des projets non liés au cacao, comme devenir un fournisseur d'intrants agricoles ou faire avancer la chaîne de valeur vers la transformation du cacao au niveau des producteurs.

Ces idées génératrices de revenus incluent des opportunités immédiates et des projets à long terme qui permettent aux hommes et aux femmes de gagner de l'argent en dehors de la culture du cacao.

3. Élargir l'accès aux services financiers tels que les prêts et les services bancaires mobiles afin que les agriculteurs puissent investir dans leur ferme et dans leur avenir. Cela impliquera d'explorer une variété de nouveaux accords de partenariat et d'accès au financement. Cela comprend des solutions de financement en trois parties et le développement d'un mécanisme de microfinance de 2 millions de dollars pour aider à réduire le risque d'investissement pour les partenaires et démontrer comment les institutions financières formelles peuvent investir dans les petits exploitants agricoles.

La clé de l'approche du programme est d'être centrée sur les producteurs. Les agriculteurs savent mieux que quiconque ce qui fonctionne dans leurs exploitations et le programme veille donc délibérément à ce qu'ils soient les principaux décideurs dans la conception et l'approche du projet. Des solutions sur mesure pour les agriculteurs. LEAP vise à adapter les interventions à différents groupes producteurs en fonction de leurs ressources, de leur appétit pour le risque et de l'organisation de leur entreprise, ainsi que d'autres aspects tels que le genre, le climat et les membres du ménage. Un focus sur l'apprentissage. Le programme est délibérément expérimental et est conçu pour être un test et pivoter lorsqu'une approche ne fonctionne pas. Il investit dans des données de suivi, d'évaluation et d'apprentissage de haute qualité et dans une approche de gestion adaptative.

Le fonds de Facilité LEAP

Le fonds de facilité LEAP est une facilité polyvalente de 2 millions de dollars visant à accroître l'accès au financement pour les producteurs de cacao et les coopératives. Le fonds a été conçu avec les caractéristiques suivantes :

- il répond aux besoins des producteurs et de leurs coopératives
- il aide les producteurs à atteindre un revenu vital
- Préserver au moins le capital
- il est évolutif et peut attirer des financements supplémentaires

Le dispositif LEAP est composé de plusieurs composantes complémentaires :

1. Financement des récoltes
2. Avances pour les intrants
3. Avance pour les dépenses sociales
4. Diversification des revenus – prêts saisonniers à court terme
5. Diversification des revenus – prêts à moyen et long terme.

Gouvernance du Fonds Leap



La structure de gouvernance recommandée pour le fonds est représentée dans le tableau ci-dessus et comprend les rôles et responsabilités suivants pour la mise en œuvre réussie du fonds :

• Comité directeur du LEAP :

- Assure une supervision stratégique du LEAP facility
- Un examen annuel et des renouvellements potentiels sont recommandés

• Gestion du projet LEAP :

- Assure la coordination entre la gestion du LEAP Facility et les axes de travail du projet LEAP
- Publie des appels d'offres pour les prestataires de services financiers

• Comité d'investissement du fonds de facilité LEAP

- Supervise l'équipe de gestion du fonds de facilité LEAP
- Prend des décisions d'investissement stratégiques
- Approuve les décaissements au-dessus d'un certain seuil
- Réunions mensuelles régulières

• Équipe de gestion du fonds de facilité LEAP

- Assurer la gestion quotidienne du fonds de facilité LEAP
- Examine les demandes de financement et les propositions des prestataires de services pour faire des recommandations au comité d'investissement du fonds de facilité LEAP
- Effectue une diligence raisonnable sur les coopératives et les prestataires de services financiers
- Prend des décisions et des actions indépendantes dans les limites de seuils définis, comme approuvé par le comité d'investissement de l'installation LEAP

Équipe de l'axe de travail de l'Accès au Financement

- Soutient les coopératives, les axes de travail de la diversification des revenus et du renforcement des coopératives LEAP dans la demande de financement pour leurs activités respectives, y compris la préparation de propositions pour le fonds de facilité LEAP.
- Gère toutes les activités de l'axe de travail Accès au financement du LEAP qui ne sont pas liées à la Facilité LEAP.

Fournisseurs de services financiers :

- Bénéficient de financements et de garanties de la Facilité LEAP
- Fournissent la liquidité aux coopératives et aux producteurs
- Soumettent des demandes de propositions distinctes pour chaque solution de financement

Coopératives :

Demandent un financement auprès de la Facilité LEAP et des prestataires de services financiers (avec le soutien de l'équipe de l'axe de travail Accès au financement)

- Reçoivent la liquidité de la Facilité LEAP et des prestataires de services financiers
- Fournissent la liquidité aux producteurs

• Producteurs

- Reçoivent la liquidité des coopératives et des prestataires de services financiers

Gestionnaire du Fonds de Facilité LEAP

Le gestionnaire du fond doit avoir une expérience avérée dans la mise en œuvre et la gestion réussies de fonds d'investissement à impact ou de microfinance et aura la responsabilité principale de déployer et de gérer avec succès le fonds.

En Gérant le comité de gestion du fonds et reportant au comité d'investissement du LEAP et au responsable technique senior du LEAP, les responsabilités du gestionnaire de fonds comprendraient :

- Gestion du fonds et des opérations mise en place, y compris les structures juridiques et de gouvernance pour le déploiement, avec une phase de conception et de mise en place de 2 mois
- Assurer la gestion quotidienne de la Facilité LEAP
- Aux côtés de l'équipe de gestion de la Facilité, examiner les demandes de financement et les propositions des prestataires de services pour faire des recommandations au comité d'investissement de la Facilité LEAP.
- Effectuer une diligence raisonnable sur les coopératives et les prestataires de services financiers et créer et gérer un outil efficace de gestion des risques pour le fonds.
- Compiler des rapports financiers et narratifs trimestriels sur le fonds et ses performances.
- Aux côtés de l'équipe de gestion de la Facilité LEAP, prendre des décisions et des actions indépendantes dans les limites de seuils définis, tels qu'approuvés par le comité d'investissement de la Facilité LEAP.

- Aux côtés de l'équipe MEL du LEAP, mettre en place et gérer une base de données comprenant des données sur : les retours financiers, les tendances, les réalisations et d'autres informations clés utiles pour le programme.
- Gérer l'équipe de gestion de la facilité.
- Être membre et rendre compte au comité d'investissement de la Facilité LEAP.
- Mettre en place le fonds pour le déploiement et gérer les questions juridiques et de gouvernance, y compris le développement de mécanismes de réclamation pour toutes les différentes composantes du fonds.
- Gérer les relations avec d'autres programmes et partenaires commerciaux en relation avec le fonds
- Gérer les flux financiers entre les différentes composantes de la facilité en s'assurant que l'utilisation des fonds est optimisée et conforme aux objectifs du LEAP
- Travailler main dans la main avec la haute direction et les responsables des Axes de travail pour assurer la coordination avec d'autres axes de travail du LEAP.

Exigences

- L'entreprise doit avoir fait ses preuves dans la gestion d'un fonds ou d'un fonds challenge où les aspects ESG sont priorisés.
- Au moins 8 ans d'expérience dans un poste de gestion financière.
- Maîtrise de l'anglais et du français à un niveau professionnel.
- Historique de gestion de fonds réussie.
- Expérience dans la gestion de microcrédits en milieu agricole rural.
- Capable d'opérer dans le contexte du LEAP et en Côte d'Ivoire d'un point de vue réglementaire et juridique.
- Une expérience ou une compréhension de la chaîne de valeur du cacao ivoirien serait un avantage.
- Expérience antérieure en Côte d'Ivoire, en collaboration avec des partenaires locaux et des institutions financières.
- Une expérience dans les investissements sociaux ou dans les entreprises inclusives serait un avantage.

Le gestionnaire du fonds sera initialement nommé pour une période de deux ans, renouvelable en fonction de la performance et de la réussite de la nomination initiale. Une phase de conception et de mise en place de 2 mois est encouragée, les premiers investissements devant être réalisés d'ici mai 2024, compte tenu de la saison cacaoyère d'octobre 2024.

Le contrat reposera sur deux phases de mise en œuvre :

1. Fonds et gestion opérationnelle mis en place, y compris les structures juridiques et de gouvernance pour le déploiement.
2. Déploiement et gestion des fonds.

Processus de demande

1. **Manifestation d'intérêt**

Une première manifestation d'intérêt de deux pages maximum peut être soumise à leap.procurement@fairtradeafrica.net en décrivant votre organisation et les raisons de votre candidature **avant le 12/01/2024**

2. Proposition

Après avoir soumis votre manifestation d'intérêt, vous recevrez le rapport complet de l'étude de base sur lequel vous pourrez baser votre proposition.

Veuillez noter que le premier groupe d'organisations à partager leur manifestation d'intérêt recevra le rapport complet de l'étude le 22 décembre 2022, puis le deuxième groupe à le partager après cette date, recevra le rapport de l'étude au cours de la première semaine de janvier 2024, étant donné que les bureaux de Fairtrade resteront fermés du 22 décembre 2022 au 2 janvier 2024.

Une proposition complète doit être soumise à leap.procurement@fairtradeafrica.net **avant le 19/01/2024** suivant la structure ci-dessous

Structure de proposition recommandée :

Nous demandons aux candidats d'utiliser la structure suivante pour exprimer leur intérêt et décrire leur approche.

- 1) Aperçu (max 2 pages)
- 2) Expérience pertinente (max 5 pages)
- 3) Approche de gestion de fonds (max 5 pages)
- 4) Équipe (fournir des CV)
- 5) Coûts de fonctionnement typiques, y compris les frais de gestion (max 5 pages)

Si vous avez des études de cas de travaux que vous avez menés et que vous souhaitez les partager sous forme d'annexes, cela serait utile pour nous aider à comprendre votre approche et vos travaux antérieurs.

Critère d'évaluation:

<u>Description</u>	<u>Pondération</u>
<u>Expérience organisationnelle</u>	<u>15%</u>
<u>Références de l'équipe</u>	<u>15%</u>
<u>Approche de gestion des fonds</u>	<u>30%</u>
<u>Le rapport qualité prix</u>	<u>40%</u>

Dates limites de soumission

Première manifestation d'intérêt **avant le 12/01/2023**, mais nous encourageons les candidatures anticipées afin de garantir que les informations complètes soient partagées bien avant la date limite de la proposition.

Date limite de soumission des propositions 19/01/2024



FAIRTRADE
FOUNDATION

De plus amples informations et documents sur la facilité LEAP peuvent être obtenus sur présentation d'une manifestation d'intérêt.

Les manifestations d'intérêt et les propositions complètes doivent être envoyées par courrier électronique à leap.procurement@fairtradeafrica.net **au plus tard le 19/01/2024.**

Consultant – LEAP Facility Fund Manager

Terms of reference, December 2023.

Livelihoods Ecosystem Advancement Programme (LEAP)

Introduction

The Fairtrade Foundation is seeking a Fund Manager to manage a \$2 million finance facility to support access to finance for cocoa farmers in Cote D'Ivoire. The finance facility is a core workstream of a wider programme supporting 5,200 Ivorian cocoa farmers to reach a living income.

Programme Overview

Despite past industry efforts to improve cocoa farmer livelihoods in West Africa, the unfortunate reality is that smallholder farmer poverty has not been eradicated. Cocoa in the region is grown on small family farms with little access to electricity, clean water, reliable roads or quality schools. These challenges are compounded by the negative effects of climate change and persistent market failures. The lack of connection to formal financial systems, chronic underinvestment in farms and productive trees, underdeveloped co-operative management practices, unsustainable prices and lack of alternative income sources to offset market volatility have also hampered progress. Fairtrade is trying to address these issues, improve farmers' incomes and support them to invest in and grow their businesses.

Fairtrade, ECOOKIM (a union of cocoa, coffee and cashew farmer groups across Côte d'Ivoire) and Mars have co-created the LEAP programme, a five-year initiative launched in September 2022. Our ambition is to support more than 70 percent of participating 5,200 farmers to achieve a living income by 2030. We intend to use findings of the programme to develop a blueprint for scaling innovations across the Mars supply chain and on to the wider cocoa sector.

Together, we are working across three priority areas:

1. Strengthening co-operatives to be more efficient and strategic with their resources, and support their members with a with a range of tailored services to help them to grow more cocoa and earn higher incomes.
2. Diversifying farmer incomes through piloting viable new products and services with farmers and co-operatives. This includes developing both cocoa-related projects and non cocoa-related projects, such as becoming an agricultural input provider, or moving up the value chain towards cocoa processing at the farmer level. These income-generation ideas include immediate opportunities and longer- term projects that mean both men and women can make money outside of cocoa farming.
3. Expanding access to financial services such as loans and mobile banking so that farmers can invest in their farms and futures. This will involve exploring a variety of new partnership arrangements and access to finance. This includes three-part financing solutions and the development of a \$2 million microfinance facility to help buy down the risk of investment for partners and demonstrate how formal financial institutions can invest in smallholder farmers.

Key to the programme approach is being farmer-centric. Farmers know best what works on their farms, and so the programme deliberately ensures that farmers are key decision-makers on the project design and approach. Bespoke solutions for farmers. LEAP aims to tailor interventions for different farmer groups according to their resources, risk appetite and organisation of their business, as well as other aspects such as gender, climate and household members. A focus on learning. The programme is deliberately experimental and is designed to fail-fast and pivot when an approach is not working. It invests in high quality Monitoring, Evaluation and Learning data and an adaptive management approach.

The LEAP Facility

The LEAP facility is a versatile \$2 million facility with the aim of increasing access to finance for cocoa producers and cooperatives. The fund was designed with the following characteristics:

- it is addressing needs of the producers and their Cooperatives
- it supports producers in reaching a Living Income
- it is at least capital preserving
- it is scalable and can attract additional funding

The LEAP facility is composed of a number of complementary components:

1. Harvest financing
2. Advances for inputs
3. Advances social expenditures
4. Income diversification – short term seasonal loans
5. Income diversification – medium to long term loans

Leap Facility Governance



The recommended governance structure of the fund is represented in the chart above and it includes the following roles and responsibilities for the successful implementation of the fund:

- **LEAP Steering Committee:**

- Has strategic oversight of the LEAP facility
- Annual review and potential renewals are recommended

- **LEAP Project Management:**

- Assures coordination between LEAP Facility management and LEAP workstreams
- Publishes RFPs for financial service providers

- **LEAP Facility Investment Committee**

- Supervises LEAP Facility management team
- Makes strategic investment decisions
- Approves disbursements above a certain threshold
- Regular monthly meetings

- **LEAP Facility Management team**

- Conducts everyday management of LEAP Facility
- Reviews requests for financing and proposals from service providers to make recommendations to the LEAP Facility Investment Committee
- Conducts due diligence on Cooperatives and financial service providers
- Takes decisions and independent actions within defined thresholds, as approved by the LEAP Facility Investment Committee

- **LEAP Access to Finance Workstream Team**

- Supports Cooperatives, LEAP Income Diversification and LEAP Cooperative Strengthening workstreams to apply for financing related to their respective activities, including preparation of proposals for the LEAP Facility
- Manages all activities of the LEAP Access to Finance workstream which are not related to the LEAP Facility

- **Financial Service Providers:**

- Receive funding and guarantees from the LEAP Facility
- Provide liquidity to Cooperatives and Producers
- Submit separate request for proposals for each financing solution

- **Cooperatives:**

Request financing from LEAP Facility and financial service providers (with support from the Access to Finance workstream team)

- Receive liquidity from LEAP Facility and financial service providers
- Provide liquidity to Producers

- **Producers**

- Receive liquidity from Cooperatives and financial service providers

LEAP Facility Fund Manager

The Fund Manager will have a proven track record of successful implementation and management of impact investment or micro finance funds and would have the primary responsibility of successfully deploying and managing the fund.

Managing the Fund Management Committee and reporting to the LEAP investment committee and to the LEAP senior technical lead, responsibilities of the fund manager would include:

- Fund and operational management set up including legal and governance structures for deployment, with a design and set-up phase of 2 months
- Conducts everyday management of LEAP Facility
- Alongside the facility management team, reviews requests for financing and proposals from service providers to make recommendations to the LEAP Facility Investment Committee
- Conducts due diligence on Cooperatives and financial service providers and creates and manages an effective risk management tool for the fund
- Compiles quarterly financial and narrative reports on the fund and its performance.
- Alongside the LEAP facility management team, takes decisions and independent actions. within defined thresholds, as approved by the LEAP Facility Investment Committee.
- Alongside LEAP MEL team, set up and manage a database including data on: financial returns, trends, achievements and other useful key information for the programme.
- Manages the Facility Management Team.
- Is a member of and reports to, the LEAP Facility Investment Committee.
- Sets up the fund for deployment and manages its legal and governance matters including the development of grievance mechanisms for all the different fund components.
- Manages relationships with other programme and commercial partners in relation to the fund
- Manages the financial flow between the different components of the facility making sure the use of the funds is optimised and in line with LEAP's objectives
- Works hand in hand with senior management and workstream leads to ensure coordination with other LEAP's workstreams.

Requirements

- The firm needs to have proven track record of managing a fund or a challenge fund where ESG aspects are prioritised.
- At least 8 years of experience in a financial management position.
- Fluent in English and French at a professional level.
- Track record of successful fund management.
- Experience in managing micro credit in a rural agricultural setting.
- Able to operate in the LEAP and CDI context from a regulatory and legal perspective.
- Experience or understanding of the Ivorian cocoa value chain would be an advantage.
- Previous experience in Ivory Coast, collaborating with local partners and financial institutions.
- Experience in social investments or inclusive businesses investments would be an advantage.

The fund manager will be initially appointed for a period of two years, renewable upon performance and successful completion of the initial appointment. A design and set-up phase of 2 months is encouraged, with first investments due to go out by May 2024, mindful of the cocoa season in October 2024.

The contract will be based on two phases of implementation:

1. Fund and operational management set up including legal and governance structures for deployment.
2. Fund deployment and management.

Application process

1. Expression of interest

An initial expression of interest of maximum two pages can be submitted to leap.procurement@fairtradeafrica.net outlining your organisation and your reasons for applying by 12/01/2024.

2. Proposal

After submitting your expression of interest (EOI), you will then receive the full baseline study's report to base your proposal on.

Please note that the first batch of organisations to share their EOI will receive the full study's report on December 22nd, 2022, then the second batch to share it after this date, to receive the study report during the first week of January 2024, as Fairtrade offices will remain closed from December 22nd, 2022 to January 2nd, 2024.

A full proposal should be submitted to leap.procurement@fairtradeafrica.net by the 19/01/2024 following the below structure.

Recommended Proposal Structure:

We request applicants use the following structure to express their interest and outline their approach.

- 1) Overview (max 2 pages)
- 2) Relevant experience (max 5 pages)
- 3) Fund management approach (max 5 pages)
- 4) Team (provide CVs)
- 5) Typical running costs including management fees (max 5 pages)

If you have case studies of work that you have conducted and want to share as annexes this would be useful to help understand your approach and previous work.

Evaluation criteria:

<u>Description</u>	<u>Weighting</u>
<u>Organisational experience</u>	<u>15%</u>
<u>Team credentials</u>	<u>15%</u>
<u>Fund management approach</u>	<u>30%</u>
<u>Value for money</u>	<u>40%</u>

Deadlines for submissions



FAIRTRADE
FOUNDATION

Initial expression of interest by 12/01/2023, but we encourage early application to ensure full information is shared well ahead of the proposal deadline.

Deadline for submission of proposals 19/01/2024

Further information and documentation on the facility can be obtained on submission of expression of interest.

Expressions of Interest and Full Proposals should be emailed to leap.procurement@fairtradeafrica.net by the 19/01/2024